mariage secret, célébré à Londres, avait suivi cet enlèvement.

Dans toutes les circonstances les plus solennelles de sa vie, la comtesse de Colmar et Biankenbourg — ce sont les titres qui lui avaient été donnés — fut reconnue comme la fille du duc Charles et traitée comme telle.

Pendant quarante ans, le duc Charles de Brunswick affirma sa paternité de la façon la plus éclatante.

Il avait reçu solennellement la comtesse pour sa fille par des lettres patentes, qui ont malheureusement disparu en 1880, dans l'incendie du palais ducal.

Mais, en 1844, la comtesse, instruite dans la religion protestante par le célèbre ministre Athanase Coquerel, s'étant convertie au catholicisme après de longues conférences avec le P. Lacordaire, le duc Charles de Brunswick lui ferma violemment sa maison.

De là, une première série de procès. La comtesse de Colmar, qui avait épousé le comte de Civry, se vit dans la nécessité de demander une assistance pécuniaire à son père, tant pour elle que pour les enfants issus de son mariage.

Les tribunaux français se déclarèrent incompétents malgré les efforts de Me Marie, qui assistait la comtesse.

Quant au duc Charles de Brunswyck, exilé et fixé à Paris, il avait vainement demandé à Berryer l'appui de sa parole dans cette lutte de famille.

« Monseigneur, lui écrivait le grand avocat, si j'ai » défendu Votre Altesse Royale contre le roi d'An» gleterre et les puissants princes de votre famille, » c'est que vous aviez raison. Mais je refuse de vous » défendre aujourd'hui contre la comtesse de Civry, » votre fille, parce que vous avez cent fois tort. »

Et il renvoya un bon de 50,000 francs, que le duc avait joint à son dossier.

Le duc Charles de Brunswick est mort en déshéritant sa famille et en léguant la plus grande partie de sa fortune à la ville de Genève, où il est mort subitement. Son grand trésorier, qui n'avait pas peu travaillé à éteindre en son cœur tout sentiment paternel, recevait également un legs considérable.

C'est dans ces circonstances que la comtesse de Civry a réclamé sa part d'heritage, et qu'elle s'est adressée en dernier lieu aux tribunaux de Brunswick pour faire proclamer sa filiation.

Me Heller aborde ici le récit de cette longue procédure :

Le Tribunal de Brunswick a déclaré que cette filiation de la demanderesse était au-dessus de toute contestation.

Un arrêt de la Cour supérieure a confirmé cette constatation.

Les juristes les plus estimés de France et d'Allemagne ont proclamé la légitimité des réclamations de la fille déshéritée.

Le prince Wilhelm de Brunswick, dernier souverain de la branche éteinte et chef de la famille de Guelfes; le prince Gustave de Wasa, cousin-germain du duc Charles de Brunswick et père de la reine actuelle de Saxe; les princes de Hesse-Darmstadt, le tsar Alexandre II, l'empereur Frédéric, le prince Maximilien, duc en Bavière, père de l'impératrice d'Autriche; la grande-duchesse de Bade ont confirmé cette reconnaissance par des correspondances pleines de sympathie.

Comment la Cour suprême de Brunswick pourrait-elle se refuser à sanctionner à son tour cette juste revendication d'état civil? Jamais la comtesse de Civry ne s'est rendue indigne d'être admise parmi les rejetons du sang de Brunswick.

On lui a fait un reproche d'être allée en 1851 à Brunswick et de s'être fait expulser du grand duché.

Abandonnée par son père, elle venait demander au duc Wilhelm, qui lui avait succédé, une pension sur les biens paternels sequestrés.

C'était au lendemain du coup d'Etat. Le duc Wilhelm, sur de perfides rapports, s'imagina que la fille de son frère avait quitté Paris pour préparer les voies à une restauration concertée entre Napoléon et le duc Charles, et il lui fit écrire par son grand écuyer, le général baron de Grisewald :

« Le duc, Madame, persiste à croire que Votre » voyage a un but politique, que sous prétexte d'en ap» peler à son cœur, Vous en voulez à son trône. Si » vraiment Votre situation financière était telle que » Vous semblez le faire entrevoir, mon auguste » Maître, qui est loin d'avoir oublié qu'il est Votre » parrain et qui connaît les devoirs que ce titre et le » sang Lui imposent, s'empresserait de Vous mettre » en état de soutenir dignement Votre rang. Mais en» core faudrait-il que Votre père fût mort ou qu'il fût » sans fortune. Or, grâce à Dieu, Il est plein de vie, » et il y a des rois sur le trône qui sont moins riches » que Lui.

» Retournez donc vers Votre père, Madame, et s'il » Vous a envoyée ici comme confidente et auxiliaire » de Ses projets de restauration violente, persuadez-» Lui qu'il est plus digne d'un Prince de se soumettre » aux décrets de la Providence que de fomenter » ouvertement la guerre civile dans les États de Son » ancêtres.

» Si, au contraire, il s'est mis en guerre avec Vous-» même, faites-Lui comprendre que s'aliéner le cœur » de Sa fille, ce n'est point le moyen de reconquérir » celui de ses anciens sujets ; et dites-Lui bien que, » s'il en était ainsi, ses ennemis seraient toujours » dispensés de justifier la Révolution qui L'a ren» versé et toutes les rigueurs qui L'ont frappé : Il les » aurait justifiées Lui-même. »

Me Heller s'attache à démontrer que le mariage contracté par la comtesse de Civry ne peut être davantage regardé comme une cause de désaveu.

Les comtesse de Civry, cadets des comtes de Bar, descendent des ducs de Lorraine et sont même alliés depuis des siècles avec la branche italienne des Guelfes. Ils ont contracté des alliances directes avec les maisons royales de France et d'Angleterre, et s'ils ont perdu leurs vastes domaines, le retour de la fortune ne saurait entraîner la déchéance du sang.

La ville de Genève, héritière du duc de Brunswick, ne s'était pas fait représenter à l'audience.

M. le président Schmidt, après avoir clos les débats, a prononcé le discours suivant :

Nous voyons, d'un côté, une fille naturelle, je le veux, mais toujours une fille, qui, élevée par son père dans les splendeurs et les promesses d'un brillant avenir, est aujourd'hui indignement dépouillée, odieusement spoliée; puis, une ville riche, qui, au détriment de cette enfant, a hérité d'une immense fortune (environ 40 millions).

Eh bien ! la Cour avant de rendre un arrêt qui pourrait avoir les plus graves conséquences, et pour ne froisser aucune des parties en cause, exprime hautement le désir de voir un arrangement amiable mettre fin à ce procès d'une façon conforme au droit naturel et à la dignité respective des parties.

En conséquence, elle ajourne le prononcé de son arrêt afin de laisser le temps nécessaire à la réalisation de son désir.

La transaction n'a pas abouti et les délais impartis par le président étant expirés, la Cour suprême de Brunswick a prononcé hier, lundi, un arrêt qui constate la filiation de la comtesse de Civry, filiation formellement reconnue d'ailleurs par le roi de Saxe et le duc de Cumberland, héritiers du duc Wilhelm, frère de son père, et qui la renvoie devant les tribunaux civils pour régler ses réclamations successorales.

C'est donc à la ville de Genève que la famille de Civry devra s'adresser maintenant pour réclamer la part d'héritage de la comtesse, en vertu du principe de la réserve légale, aujourd'hui que sa qualité d'enfant du duc de Brunswick est juridiquement reconnue.

Procès en diffamation

Paris, 24 décembre. — La 9e chambre vient de statuer sur une série de poursuites en diffamation, auxquelles a donné lieu la dernière période électorale.

Le tribunal a condamné : M. Boulogne, du *Républicain révisionniste* à 2 mois de prison, 1,500 fr. d'amende et à dix insertions.

M. de Belleval, député boulangiste invalidé, pour diffamation envers son concurrent M. B. Raspail, à quinze jours de prison, 1.500 francs d'amende et dix insertions.

De son côté, M. B. Raspail et quatre conseillers de sa circonscription sont condamnés pour diffamation envers M. de Belleval, le premier à 200 francs d'amende et chacun des autres à 100 francs.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX — *Déclarations de naissances du 24 décembre.* — Eloi Vannès, rue de la Limite, 5. — Louis Detournay, rue Lacroix, cour Lefebvre, 1. — Elise Pollet, rue Guizot, maison Doleroix. — Gabrielle Allemeersch, rue Lacroix, 5. — Louise Allard, rue de la Barbe d'Or, 47. — Hélène Depraetre, rue Descartes, 11. — Jeanne Verschoore, *rue Turgot, 66 bis.* — Eugène Guedin, Hôtel-Dieu. — *Mariage.* — Henri Duvivier, ferblantier, rue Descrême, et Marie Samain, épicière, rue de la Potennerie, 25. — *Déclarations de décès du 24 décembre.* — Maria Vanden Eede, 53 ans, bandagiste, rue Mlin, 18. — Emile Lemaire, 7 mois, rue du Bouvines, maison Fontier, 13. — Oscar Robert, 11 mois, rue Meyerbeer, cour Vanmienne, 1. — Jules Picavet, 16 heures, rue du Fort, 27. — Louise Duponchel, 2 jours, rue de Lannoy, 230. — Emilienne Burie, 3 ans, rue Pluturque, 2. — Hortense Caplette, 1 an, rue de Maubeuge, cour Loridant-Lefebvre. — Marie-Claude-Abel Voya, 36 ans, employé, rue de Lille, 99. — Pierre Vanwynsberghe, 73 ans, *apprêteur, rue de l'Hermitage, 59.* — Germaine Trinille, 1 an, rue de l'Hommelet, impasse Balzac. — Christine Payen, 66 ans, *ménagère, rue de la Redoute, 28.* — Louis Delaplace, 68 ans, rue Philippe-le-Bon, 36.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 24 décembre.* — *Georges Delnatte, rue des Carliers.* — Yvonne rue du Tilleul. — *Déclarations de décès du 24 décembre.* — Robert Devos, 13 jours, rue de la Malcence. — Henri Going, 40 ans 4 mois, tisserand, Hôpital-Civil, rue Nationale. — Joseph Papier, 59 ans 9 mois, fabricant de Chicorée, rue Verte-Feuille.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 16 au 22 décembre.* — Achille Greu, Place Saint-Martin. — Achille Meunier, rue Saint-Sylvestre, 16. — Pédéline Vandamme, section du Colbras. — Eugénie Verveckne, section du Colbras. — Achille Van Denkerem, Place Saint-Martin. — Hortense Saint-Venant, rue de Linselles. — Nestor Vandale, section du Colbras. — Aloïse Mulébrouck, section du Colbras. — Jean-Baptiste Vandewille, rue du Nord, section de la Pannerie. — Victor Van Anskeoque, rue de Lille. — Henri Hoornaert, rue Saint-André, maison Dupont. — Arthur Herteler, rue Française, maisons Demustere. — *Déclarations de décès du 16 au 22 décembre* — Pierre-Joseph Gadenne, 78 ans, rue Saint-André. — Maria Malysse, 8 jours, rue de Linselles, section centrale. — Charles-Louis Cannaert, 61 ans, rue d'Austerlitz. — Jean-François Vercruysseu, 75 ans, section du Mont. — Florine D'Halluin, 44 ans, chemin du Loisemb, section du Mont. — Désiré Danset, 69 ans, rue Saint-Hilaire. — Henri Hoornaert, 1 jour, rue Saint-André, maison Dupont.

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

Commerce spécial de la France

Importations et exportations françaises des laines brutes et manufacturées pendant les dix premiers mois des années 1881 à 1889.

IMPORTATIONS

	Laines brutes	*Laines filées*	*Tis. de laine*
	FR.	FR.	FR.
1881	273.434.000	12.134.000	63.541.000
1882	273.381.000	14.065.000	72.960.000
1883	296.345.000	15.601.000	79.692.000
1884	299.941.000	14.056.000	71.683.000
1885	252.513.000	18.916.000	65.128.000
1886	302.751.000	12.723.000	72.659.000
1887	290.030.000	10.108.000	53.628.000
1888	308.187.000	11.554.000	56.595.000
1889	336.455.000	9.672.000	54.246.000

EXPORTATIONS

1881	85.459.000	30.802.000	300.930.000
1882	74.713.000	31.879.000	348.939.000
1883	75.796.000	27.081.000	318.283.000
1884	75.060.000	23.759.000	277.653.000
1885	70.835.000	26.879.000	293.228.000
1886	97.437.000	31.325.000	311.058.000
1887	95.299.000	30.616.000	293.659.000
1888	107.287.000	30.259.000	284.176.000
1889	126.988.000	43.750.000	286.012.000

Laines

Buenos-Ayres, 23 décembre.

Agio sur l'or : 231 1/4 0/0.

Anvers, 26 décembre.

En disponible, il a été traité .. balles La Plata.

MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 24 décembre.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Le marché à terme a été inactif ce matin, mais le ton était généralement ferme et la première cote marquait une avance de 0,50 centimes. En clôture on cotait comme suit : janvier 183,50 ; février 180 ; mars avril 179 ; mai 178,50 juin 178 ; juillet 178 ; août 178; septembre 178 octobre 178 ; décembre 175.

Les ventes comportent 150 balles remontant à hier au soir et dont détail ci-dessous : 50 balles Buenos-Ayres type prima bonne courante 30 0/0, sur janvier à 183,30, 75 balles dito sur mars à 179, 25 balles dito sur mai à 178,50.

En disponible nous avons eu le placement de 139 balles Chili à 180,50 les 100 kilos.

Cotons. A terme les ventes ne dépassent pas 300 balles, on a fait de l'août à 66 3/4 et en septembre à 67, les cotes de clôture de ce matin ne comportent aucun changement sur celles d'hier.

Les ventes se décomposent comme suit : 200 b. Louisianne *sur août à 66 3/4, 100 b. dito sur septembre* à 67 fr.

En disponible nous avons eu le placement de 505 balles. Nous avons eu pendant la demi journée de travail une assez bonne demande en disponible à prix qui ne raisonnent en faveur des acheteurs. Le très ordinaire Louisiane se tient de 68 à 68,50; on a fait dulow-middling Texas à 67,50.

En dehors de la cote il s'est traité 600 balles Amérique dont 500 balles Texas à prix tenu secret.

Le livrable par navire est calme.

Nota. — Notre marché sera fermé de ce jour à midi jusqu'au vendredi 27 courant.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Santa Fé* venant de Buenos-Ayres et Montevideo avec 1.500 balles laine, est entré à Dunkerque le 25 décembre. Ce steamer a commencé le débarquement de ces marchandises, destinées à Roubaix-Tourcoing le même soir.

Le steamer *Rio-Négro* porteur de 2.200 balles laine de la Plata, pour Roubaix-Tourcoing, est entré le 25 décembre à Dunkerque et a commencé le débarquement de ces marchandises.

Le steamer *Concordia* prenait charge du 24 au 26 décembre en laines à Buenos-Ayres, pour Roubaix-Tourcoing. Ce steamer suivra prochainement pour Dunkerque.

Le steamer *Matapan* a passé le 22 décembre à Las-Palmas (Cap-Vert) allant de Bordeaux à la Plata, prendre charge en laines pour Roubaix.

Le steamer *Nigretia* est attendu vers le 12 janvier à Dunkerque, venant de la Plata.

Le steamer *Châtelier* a touché le 24 décembre à Saint-Nazaire, allant de l'Algérie à Dunkerque avec laines et diverses marchandises.

Le steamer *Morbihan* a touché le 24 décembre à St-Nazaire, allant d'Algérie à Dunkerque, avec laines et diverses marchandises.

Le steamer *Ville d'Alger* est parti le 22 décembre d'Alger pour le Havre, avec marchandises pour Dunkerque.

Le steamer *Médoc* a terminé le 24 décembre à Dunkerque, le débarquement de ses laines pour Roubaix et a suivi le soir même pour Bordeaux, avec le solde.

Le steamer *Cordorian*, est attendu incessamment à Dunkerque, venant de la Plata avec laines pour Roubaix.

Marchés anglais

Bradford, 24 décembre.

Laines. — Notre marché paraît s'être remis de cette situation de dépression et d'hésitation qu'on avait remarquée la semaine dernière. On ne parle plus des prix extrêmes, mais les cours sont fermes et dénotent de la confiance en l'avenir. Les transactions actuelles ne sont pas importantes, mais aussi bien en laines coloniales qu'en laines anglaises, les consommateurs se fournissent pour leurs besoins immédiats avec moins d'hésitation.

Le mohair, et surtout le mohair du Cap, est ferme, et l'alpaga est déjà en légère réaction sur les récentes cotations.

Fils. — Les acheteurs n'ont pas pratiqué longtemps la complète abstention qu'ils avaient montrée la semaine dernière. Le marché, il est vrai, est calme, mais quelques offres ont été faites surtout en retors : il en résulte un peu plus de fermeté dans les prix qu'on ne prévoyait. Les filateurs sont bien alimentés et ne paraissent pas d'humeur à prendre des affaires nouvelles moyennant des *concessions*. Beaucoup des offres qui avaient été faites en baisse, y compris celles relatives aux mohairs, ont été refusées.

Les fils fins sont inchangés.

Tissus. — Il y a peu de nouveau à rapporter dans cette branche. Les négociants ont terminé leurs opérations pour cette année et les affaires sont calmes sur notre place, quelques offres ont été faites à bas prix par les Américains, mais elles ont été refusées. Les fabricants sont tous pleinement occupés.

Marchés allemands

Berlin, 24 décembre.

(*De notre correspondant particulier.*)

Le commerce a diminué encore davantage dans le courant de la semaine, les affaires manquaient complètement d'animation. C'est particulièrement le marché des fils qui a ressenti le calme: seuls les fils bruts et mélangés ont été quelque peu recherchés, mais à des prix qui, en raison de la hausse des matières brutes, n'amènent que des pertes. Quelques offres à meilleur marché sont venues de France pour des fils de laine peignée simples. Le commerce de laines n'a pas repris faveur; il n'y avait d'acheteurs pour peignés, blouses et déchets qu'au prix les plus bas.

Le commerce d'étoffes a été dépourvu d'intérêt.

Lin, Jute et Chanvre

Dundee, 20 décembre.

Lins. — Disponibles calmes; à livrer sans changement; Riga offert de 19 à 20 liv. st. pour K. de 18 à 19 liv. st. pour Hoffs, et des ventes ont été faites à 19.10 et 18.10 liv. st. c. f. a. De grands arrivages de nouveaux lins de Riga ont été reçus mais seraient, dit-on, très irréguliers de qualité. Les hautes marques sont très satisfaisantes, mais les basses sont sales et mal travaillées.

Jutes. — Les détenteurs sont maintenant plus désireux de vendre; hier, des lots à livrer marques communes et bonnes moyennes ont été offerts à 5s. au dessous des prix antérieurs.

Fils. — La demande pour les fils de jute ne s'est pas améliorée, et des affaires limitées sont signalées à prix un peu plus faciles. Hier, les chaînes communes 8 lb. ont été cotées ls. 5d. à ls. 5 1/4d., mais les prix sont difficiles à obtenir, toutefois des affaires ont été faites dans les meilleures qualités a ls. 6d. et ls. 6 1/2d. On cote 24 lbs. trame à 1 1/2d. et 40 lbs à 1 3/16d. Pour les fils de lin et d'étoupe, la recherche est encore limitée aux besoins immédiats. Les fils mouillés étrangers luttent contre les filés écossais, et des ventes sont signalées en 20 les à 4s. 5d., 30 les de 4s. à 4s. 1 1/2d. par bundle.

Toiles. — Peu d'ordres ayant quelque importance, mais les métiers sont tous occupés ; les fabricants sont engagés encore pour quelques semaines. Les stocks dans les articles du pays sont faible et on s'attend à plus d'animation pour le commencement de l'année ; les prix de tous les genres sont très bas et les acheteurs se préparent à en profiter. La demande pour la toile à voiles est bonne et des affaires considérables ont été faites à pleins prix.

LA BONNETERIE EN ALLEMAGNE

Quelques ventes sont faites de certains articles de saison ; ainsi les nouveautés en châles de bal, les élégantes écharpes en peluche et chenille de couleurs tendres ont été facilement vendues, de même que les capuches en chenille et soie faites au métier, les capuches de laine avec soie ou chenille ; les capuches en chenille pour enfants avaient encore un meilleur débit.

Les vestons pour dames, tricotés à la mécanique, les vestes d'hommes avec ou sans manches ou bien avec manches de laine et soie ; les vestes de chasse pour hommes, les robes de laine au crochet pour dames et les robes de dames tricotées mécaniquement trouvent un débit considérable.

Les guêtres brevetées en laine tricotée, de même que les guêtres estramadure en coton se vendent assez bien. Tous ces articles sont presque exclusivement destinés aux besoins indigènes.

Le commerce d'exportation est très calme, il y a seulement pour l'Angleterre quelques fichus et colliers peluche en soie noire et couleur.

Les mouchoirs taille en soie brochée, modèles à fleurs, ont été demandés pour la Hollande et la Suède. — Il y eut également quelques demandes d'exportations pour écharpes chenille, corail et plumes.

La fabrication des tricots en tant qu'articles d'hiver est terminée, on s'occupe des articles pour le printemps.

Le commerce d'hiver qui s'était annoncé sous de favorables auspices n'a pas donné ce qu'il avait promis.

On prépare pour le printemps prochain des jaquettes avec revers-châles, garnies de soie, de broderies, de galons Eiffel : et on compte sur le succès de la nouvelle jaquette Figaro.

On fait beaucoup de jerseys avec jabots, de blouses avec garnitures, de chemisettes en étoffes de fantaisie. Les vêtements de tricot pour enfants sont en forme de blouses. Des échantillons de jaquettes-tricot sont commandés.

Nous espérons que les prix pourront être augmentés, en considération principalement de l'élévation du prix des fils.

(*Journal de la Bonneterie Française*).

Avis intéressant le commerce des tissus

M. Schaaf, 9, rue Bleue, a un acheteur en tissus et confections pour dames.

MM. Viana, Canale et Cie, rue des Petites-Ecuries, 52, ont des ordres en passementerie et articles garnitures.

MM. Rondeau, Nos et Stetten, 28, rue des Petites-Ecuries, ont des ordres en tissus et confections de dames.

M. Armand Dreyfus, 51, rue Meslay, reçoit les draperies pour costumes d'hommes.

MARCHÉ LINIER DE LILLE

du mardi 24 décembre

LINS. — Affaires actives et prix fermes en lins wallons, de Bergues et de Douai.

Les différents marchés belges des Flandres ont été bien fournis; les prix sont restés sans changement.

Au marché de Rotterdam d'hier il y avait un apport de 1.300 balles et quoique cette quantité ait été lentement enlevée aux prix de la semaine passée, fort peu de lin est resté invendu.

Affaires courantes en lins de Russie de tous genres; cependant le chiffre des ventes est moindre que celui de la semaine passée. Prix fermes. Change à 3 mois de Saint-Pétersbourg sur Paris 274.

CHANVRES. — Achats courants en chanvres du pays et d'Italie et fort peu de chose ici en provenances de Manille et de Sisal dont les prix sont assez fermes.

ETOUPES. — Il y a quelques demandes en sortes de Russie et du pays de bonne qualité, mais tout cela est sans animation et l'on ne peut obtenir de bons prix pour les vendeurs.

FILS. — Par continuation, les transactions restent très actives avec prix en hausse.

TOILES. — Un peu plus d'affaires que de coutume par suite de la présence de quelques gros acheteurs sur notre place.

JUTES. — La demande se maintient on ne peut plus active surtout en gros numéros. Prix toujours fermes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 décembre. — Le marché reste ferme mais sans aucune affaire il est probable que nous aurons à constater la même accalmie jusqu'à la fin du mois, la clientèle des acheteurs s'abstenant presque complètement du moins en ce qui concerne les opérations de longue haleine. Le 3 0/0 à 87,70, Pamortissable à 91,20 et le 4 1/2 à 101.50.

Les valeurs de crédit sont absolument aux mêmes cours qu'hier. Le Foncier vaut 1335, le Crédit Lyonnais 591.25 et la Banque de Paris 800. On demande la Société générale à 458,75. L'Italien ne varie pas et reste comme hier à 95.05, l'Extérieure est à 73, 13/16.

Peu de jours nous séparent de la souscription aux obligations du gouvernement royal de Madagascar. C'est un placement à 6 0/0. Bien rare par le temps qui court aussi la Société Générale et le Crédit Industriel peuvent être assurés d'avance du succès de leur émission de 28,279 obligations.

COMMERCE

COTONS

Télégrammes communiqués par M. BULTEAU-GRIMONPREZ

LE HAVRE, 26 décembre.

Ventes : 148 balles. Marché soutenu.

LIVERPOOL, 26 décembre.

Ventes : 10.000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 24 décembre.

Middling Upland, 10 1/4. Ventes : 36,000 balles.

Middling américain : à New-Orléans 9 5/8 ; Savannah, 9 9/16.

SUCRES

LILLE, 26 décembre.

	COTE OFFICIELLE				
	Cours du jour			Cours précéd	
		Off.	Dem.		
Mac. n°3 (88 deg.)	28 ..	..	..	28 ..	..
— acquittés	..	..	..	..	..
— pain 6 k. net	105 ..	..	..	106 ..	..
Betteraves dito	33 ..	..	..	33 ..	..
Mélasse	..	..	..	..	..
fin 3/6 disponible	..	..	..	..	..

L'directeur gérant : ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix.

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Faillite Hector Desquiens

Reddition du compte définitif et avis sur l'excusabilité

Les créanciers de M. Hector Desquiens, ex-marchand épicier, à Roubaix, sont invités à se réunir le 28 décembre 1889, à 3 heures 3/4, au Tribunal de commerce, salle des créanciers, pour arrêter le compte de la gestion de M. Lefebvre, syndic de la faillite, et délibérer sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal,
20982d E. VITOU.

Formation de Société

D'un contrat passé devant Me DUTHOIT et son collègue, notaires à Roubaix, le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré à Roubaix, le six décembre, au droit de vingt-cinq francs,

Il a été extrait ce qui suit :

Mlle Sophie CARTEAUX, demoiselle de magasin, demeurant à Roubaix, et Mme Marie dite Lucie JOLY, épouse autorisée de M. Constant CARTEAUX, employé des mines, demeurant à Lens, ont formé entre elles une société en nom collectif pour le commerce de lingerie et tout ce qui s'y rattache, sous la raison sociale :

S. CARTEAUX & L. JOLY

avec siège à Roubaix, Grande-Rue, n° 52, pour une durée de cinq ans, à partir du premier janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

Le montant du capital social a été fixé à quatorze mille neuf cent cinquante-cinq francs, quatre-vingt-cinq centimes.

Les associées ont individuellement la gestion, l'administration et la signature sociale.

La signature sociale ne pourra jamais engager la société à l'égard des tiers que pour les affaires qui les concernent et qui figureront sur les livres sociaux.

Deux expéditions du contrat de société ont été déposées, le vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, l'une au greffe du Tribunal de commerce de Roubaix, et l'autre au greffe de la Justice-de-Paix du Canton-Est de la même ville.

Pour extrait,
20984d DUTHOIT.

Immeubles à louer

CHAMBRE GARNIE Belle chambre garnie à louer, rue d'Alsace, 91, Roubaix. 20975

Filature de laines cardées à vendre ou à louer, pour cause de santé, à 12 lieues de Paris, en pleine activité et installée de cette année, se composant de : 2 assortiments 1 m. 50, 2 assortiments 1 m., 4 renvideurs, 4 métiers à main, dévidoirs, bobinoirs, etc., 2 loups, une batteuse; transmissions nouvellement installées, machine à vapeur de 25 chevaux remise entièrement à neuf, chaudière de 12 chevaux, roue hydraulique de 8 à 10 chevaux.

Conditions très modérées.

S'adresser au bureau du journal. 20967

A LOUER 1° une belle **maison** avec jardin et dépendances, rue Kléber, 20, à Croix; 2° une **maison** avec vitrine, rue Basse, à Croix. — **Matériaux à vendre** provenant d'une démolition au coin de la rue du Collège et de la Fosse-aux-Chênes, consistant en pannes, pavés d'écurie, portes, chassis, etc. — S'adresser rue Kléber, 74, à Croix. 20214

MAISON A LOUER rue d'Alsace n° 6, avec grand porte et vastes magasins, propre à tout commerce. — S'adresser, 29, rue de la Fosse-aux-Chênes. 20921

A LOUER présentement une jolie Maison de rentier AVEC JARDIN *rue Charles-Quint, n° 26* S'adresser même rue, n° 28. 20310

ON DEMANDE A LOUER un petit appartement meublé, de deux pièces, dans le quartier de la Gare. — Ecrire aux initiales L. L. 49, au bureau du journal. 20644

CESSIONS

A CÉDER A LILLE, une maison de détail importante et très connue. Belle situation. Spécialité très convenable pour dame. — Réponse au bureau du journal, aux initiales L. E. A. 20980

Demandes & offres D'EMPLOI

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL

Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au Directeur du journal, mais bien aux initiales indiquées dans l'annonce. Exemple : F. S. 46, bureau du JOURNAL DE ROUBAIX. (Annonce n°.....) *De la sorte, la correspondance est remise ou réexpédiée fermée à l'intéressé.*

LEÇONS Une dame anglaise, habitant Lille, habituée depuis longtemps à l'enseignement et ayant du temps disponible, désire trouver des leçons d'anglais à Roubaix. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 20979

JOURNÉES Une tailleuse demande des journées dans de bonnes maisons. S'adresser rue de l'Alouette, 22. 20971

ASSOCIÉ

Une personne, disposant d'un capital de cent mille francs, désire trouver un associé. — Réponse au bureau du journal, aux initiales M. J. 20872

SERVEUR A TABLE Ex-valet de chambre, connaissant le service de table et d'intérieur, demande des journées pour servir à table et pour cirer. — S'adresser chemin de la Makellerie, *Au Coin du Bois.* 20985d

DIRECTEUR DE TISSAGE disposant de 150,000 francs, accepterait position d'intéressé dans maison de fabrication. Tous les genres de fabrication peuvent convenir. — Réponse au bureau du journal, aux initiales P. B. F. 20821

LEÇONS PARTICULIÈRES : français, anglais, piano. Préparation au brevet de capacité élémentaire et supérieur. — S'adresser, à partir du 25 décembre, rue de l'Industrie 186. 20910

Commanditaire ou Associé disposant de 20 à 25,000 francs, est demandé pour affaire importante et lucrative. — Réponse au bureau du journal, aux initiales A. Z. 20919

EMPLOI Un homme, 32 ans, caissier-comptable pendant quinze ans dans deux importantes maisons de tissus de la région, désire trouver emploi analogue ou de magasin. Connaît la clientèle du Nord et une partie du Pas-de-Calais. Voyagerait au besoin. — Réponse au bureau du journal, aux initiales L. V. R. 20942

MAGASINIER Jeune homme de 20 ans, depuis près de cinq ans dans les tissus, comme magasinier, désire trouver emploi. Bonnes références. — Réponse au bureau du journal, aux lettres D. P. L. 20943

EMPLOI Une jeune dame, rousbaisienne, habituée aux affaires, ayant dirigé une maison de commerce importante cherche un emploi. Elle pourrait tenir une comptabilité. Excellentes références à Roubaix et au dehors. Prétentions modestes. Prendre l'adresse au bureau du journal. 20955

AVIS DIVERS

MARIAGE Une jeune fille de 33 ans, possédant quelques mille francs, d'une famille très honorable, et ayant toujours eu une conduite exemplaire, désire épouser célibataire ou veuf, de 30 à 50 ans, avec position. — Ecrire poste restante, Roubaix, aux initiales E. G. L. 20983d

Rails, wagonnets, tricycles pour filatures, tissages, etc. — P. MEYER, seul agent de Decauville aîné, 5, rue Colson, à Lille. 20976

PRETS d'ARGENT sur Signatures et sur Hypothèque 5 % l'An. Remboursé dans 5 ans ou par mois. Rien à payer d'avance. Discrétion. — ÉCRIRE AU DIRECTEUR DE L'Union Commerciale, 102, Boulevard Voltaire, PARIS. AGENT SÉRIEUX Propriétés et Recettes viagères PLACEMENTS DE FONDS

40f par Semaine à gagner (Hommes ou Dames) Travail facile chez soi, sans quitter emploi (Ecriture, Copies, etc.) Ecrire au Directeur de l'*Avenir Industriel*, 20, Avenue Parmentier, PARIS 20966

VÉRITABLE OCCASION

EN VINS FINS DE DESSERT EN VENTE CHEZ

Coulon-Cuvellier

8, rue du Moulin, Roubaix

Le tout en 1/2 bouteilles, franco de droit à domicile, verres en plus, 0,10.

Malaga vieux, à	0,65
Muscat vieux, à	0,65
Madère vieux, à	0,70
Porto tres vieux à . . .	0,75
Vin blanc St-Croix-du-Mont vieux, à	0,65

Qualités extra supérieures. On fait des paniers assortis. Tout achat ne répondant pas au goût des clients est repris et remboursé !!

Mêmes prix, mêmes conditions, A LA CONFIANCE, rue de France, n° 83. 17188

PILULES **BEECHAM**

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosités, ballonnement du ventre et assoupissements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les **PILULES BEECHAM** *purifient le sang* et en *régularisent le cours.*

A ce titre elles se recommandent surtout *à l'usage des Dames.* La première dose soulage en quelques heures, sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CINQ MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre). Prix : 2f et 4f50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la France et les Colonies *Phie Anglaise des Champs-Élysées :* 62, Avenue des Champs Élysées et *Pharmacie* HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS. DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES 20762

Grands crûs de Normandie

CIDRE MOUSSEUX

ABBAYE DE VARVANNES (Seine-Inférieure)

Hors concours. Ecrire au Directeur. 20596

FROMAGES DE HOLLANDE

Réputation de la Maison

HENRI DENDIEVEL

31, Rue Saint-Georges, 31

ROUBAIX

FROMAGES dits « Têt-s de Maures »

RECHERCHÉS DES GOURMETS

en pâte jeune, 1/2 vieille et vieille

DÉPOSITAIRE

D'HUITRES DE MARENNES

EXTRA

SPÉCIALITÉ

DE CAFÉS FINS

Chocolats Droulers 19858

SERVICE A DOMICILE — LIVRAISON A DOMICILE

IMPRIMERIE-LITHOGRAPHIE-LIBRAIRIE

ALFRED REBOUX

ROUBAIX, 17, RUE NEUVE, 17, ROUBAIX

Cartes de Visites

Deuil, Ivoire, Bristol

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses abonnés et aux lecteurs du journal, une jolie boîte contenant 100 cartes et 100 enveloppes pour . . . . . 2 fr. 75

100 cartes ivoire et 100 enveloppes (*gravure*). . . . 3 fr. 75

Même boîte deuil . . . . . 4 fr. 25

Même boîte deuil (*gravure*) . . . . . 5 fr. 25

Pour éviter l'encombrement des derniers jours et pour avoir un travail fini, s'adresser le plus tôt possible.

BEAU CHOIX DE PAPIERS A LETTRES

Une jolie boîte de papier anglais, 50 feuilles et 50 enveloppes, blanc et nuances assorties, au prix de **1 franc.**

25 feuilles et 25 enveloppes, la boîte **0,50 centimes.**

Enveloppes anglaises pour cartes de visites **0,70 cent.** le cent.

**AGENDAS INDUSTRIELS